

## ANNEXE No 3

Q. Pratiquement la même. C'est un différend entre vous, les ingénieurs de district et les ingénieurs subordonnés au sujet de l'interprétation de cette clause du devis?  
—R. Oui, et de ma propre interprétation.

Q. Et de votre interprétation, c'est vrai.

*Par M. Moss:*

Q. J'aimerais à savoir de M. Lumsden s'il entend faire des remarques ou des plaintes concernant les qualités professionnelles, l'intégrité ou l'habileté de ces ingénieurs?—R. Je n'ai rien à dire des qualités professionnelles de quelques-uns des ingénieurs locaux.

Q. Vous ne portez pas de plainte?—R. Je ne me plains pas que quelqu'un ait commis une injustice.

Q. Et vous ne vous plaignez pas de M. Poulin non plus?—R. Non, je ne me plains pas de M. Poulin.

Q. Vous ne l'accusez pas d'incapacité ou de malhonnêteté, et pas même de manque d'attention dans son travail?—R. Non, je ne porte aucune accusation de cette nature.

Le PRÉSIDENT.—Le comité s'ajourne jusqu'à mardi matin à 11 heures.

MARDI, 15 mars 1910.

Le comité se réunit à 11 heures du matin sous la présidence de M. Geoffrion.

Suite du témoignage de HUGH D. LUMSDEN.

*Par M. Smith, C.R.*

Q. M. Lumsden, à la dernière réunion, quelques-unes de vos réponses m'avaient porté à la question du classement avant que je fusse tout à fait prêt à en venir là. Je désire vous poser quelques questions préliminaires avant d'en venir à la question du classement. Par ordre chronologique quelle a été la première déclaration ou la première estimation du prix de cet ouvrage?—R. Je ne puis pas dire quelle a été la première estimation.

Q. Ceci va nous ramener à environ 1903?—R. Autant que je le sais, je n'ai pas fait d'estimation en ce temps-là.

Q. Savez-vous si M. Schreiber en a fait?—R. J'ai vu qu'il a été rapporté qu'il en avait fait.

Q. Vous n'avez pas de connaissance personnelle du fait?—R. Non, je n'en ai pas de connaissance personnelle.

Q. En 1903, on me dit que M. Schreiber a donné une estimation générale du coût, soit l'estimation générale du coût par mille, ce qui était la première estimation qui ait été donnée du coût. Vous souvenez-vous de cela?—R. Je me souviens d'avoir vu une estimation de cette nature dans les journaux.

Q. A ce moment-là il n'y avait pas eu d'étude d'aucune sorte de faite?—R. Je ne le présume pas.

Q. Eh bien, alors, le premier travail qui ait été fait, est ce que l'on a appelé le tracé préliminaire?—R. Oui.

Q. Eh bien, voulez-vous en peu de mots, expliquer au comité ce que cela veut dire?—R. Oui. Le tracé préliminaire a été la première ligne qui ait été tracée à travers le pays. Bien souvent il y avait plusieurs de ces lignes qui étaient tracées approximativement parallèles les unes aux autres, et couvrant une distance probablement de huit, dix ou quinze milles parfois de distance l'une de l'autre.